

Rapports économiques et sociaux, septembre 2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 25 septembre 2024

Au total, cinq nouveaux articles sont diffusés aujourd'hui dans la publication [Rapports économiques et sociaux](#).

Les travailleurs titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur pourraient être davantage exposés à l'intelligence artificielle que ceux ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur

Les récentes avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) ont soulevé des questions au sujet de l'avenir du travail. L'article intitulé « [Exposition à l'intelligence artificielle dans les emplois au Canada : estimations expérimentales](#) » a révélé qu'en mai 2021, 60 % des travailleurs canadiens exerçaient un emploi potentiellement très exposé à la transformation de l'emploi liée à l'IA, dont près de la moitié pourraient bénéficier de l'IA à l'avenir. À titre de comparaison, 40 % des travailleurs occupaient un emploi qui pourrait ne pas être très exposé à l'IA. L'étude s'est appuyée sur une méthode élaborée par le Fonds monétaire international pour examiner les données canadiennes.

Contrairement aux transformations technologiques antérieures comme l'automatisation (qui touchaient surtout les travailleurs moins instruits), l'IA est plus susceptible de toucher les travailleurs très instruits en raison des capacités croissantes de l'IA à exécuter des tâches complexes, non routinières et cognitives. En moyenne, de 83 % à 90 % des travailleurs titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur occupaient un emploi potentiellement très exposé à la transformation de l'emploi liée à l'IA en mai 2021, comparativement à 38 % des travailleurs possédant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur et à 27 % des travailleurs titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers. Cependant, les travailleurs très instruits sont aussi plus susceptibles de tirer parti de l'IA que leurs homologues moins instruits.

Ces constatations peuvent éclairer les politiques du marché du travail liées au recyclage et à la planification de carrière, mais il reste à voir comment les travailleurs, les entreprises et les gouvernements réagiront et s'adapteront à l'IA.

Les immigrants fournissent autant de la main-d'œuvre peu qualifiée que de la main-d'œuvre hautement qualifiée à l'économie canadienne

L'impression courante est que le système d'immigration canadien attire surtout des travailleurs hautement qualifiés sur le marché du travail. Cependant, selon l'étude intitulée « [L'apport de main-d'œuvre immigrante hautement qualifiée ou peu qualifiée à l'économie canadienne](#) », les immigrants contribuent à peu près dans les mêmes proportions à la main-d'œuvre hautement qualifiée et à la main-d'œuvre peu qualifiée. Environ 35 % des immigrants admis au Canada en 2018 ou en 2019 occupaient un emploi peu spécialisé en mai 2021, alors que 40 % de ces immigrants occupaient un emploi plus spécialisé.

Par rapport aux personnes nées au Canada, les immigrants étaient deux à cinq fois plus susceptibles de travailler dans les domaines du génie et de l'informatique en mai 2021. Toutefois, les immigrants (3 %) étaient moins susceptibles que les personnes nées au Canada (6 %) d'exercer un métier dans le domaine de l'électricité, de la construction et des industries, un groupe de professions éprouvant des difficultés apparentes en matière de main-d'œuvre.

Cette étude repose sur le Recensement de la population de 2021, mais ses principales conclusions sont étayées par les données les plus récentes de l'Enquête sur la population active de mars 2024, qui ont permis l'analyse de la cohorte d'immigrants plus récente de 2021 et de 2022.



Utilisation de la main-d'œuvre d'hommes canadiens ayant fait des études en sciences infirmières

Selon l'article intitulé « [Utilisation de la main-d'œuvre chez les hommes canadiens ayant fait des études en sciences infirmières](#) », en 2021, les trois cinquièmes (58 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans ayant fait des études en sciences infirmières occupaient un emploi pour lequel ils utilisaient pleinement leurs compétences, puisqu'ils exerçaient une profession pour laquelle ils avaient été formés. Ce groupe comprenait des infirmiers autorisés, des infirmiers auxiliaires et d'autres professionnels en soins infirmiers nécessitant un permis d'exercice valide au Canada. Les deux cinquièmes (42 %) restants occupaient un emploi pour lequel ils sous-utilisaient leurs compétences en soins infirmiers ou étaient sans emploi.

Le tiers (33 %) des immigrants formés en sciences infirmières à l'étranger occupaient un emploi pour lequel ils utilisaient pleinement leurs compétences en 2021, une proportion beaucoup plus faible que celle observée chez les hommes nés au Canada (66 %) et les immigrants formés au Canada (71 %).

Chez les immigrants formés en sciences infirmières à l'étranger, un pourcentage plus faible d'hommes sud-asiatiques (36 %), noirs (38 %) et philippins (28 %) occupaient en 2021 un emploi pour lequel ils utilisaient pleinement leurs compétences, comparativement aux hommes blancs (49 %). L'écart entre les groupes de population des Noirs et des Blancs est attribuable à la variation du niveau de scolarité, à la région d'études dans le monde, à la langue maternelle et à la connaissance de l'anglais ou du français, à l'âge au moment de l'immigration et au lieu d'établissement.

Parmi les hommes nés au Canada et les immigrants formés au Canada, aucun groupe de population racisé n'affichait un taux d'utilisation des compétences plus faible que celui des hommes blancs, ce qui met en évidence le rôle de l'éducation et de la socialisation au Canada en tant que facteurs contribuant à l'intégration des hommes racisés dans le personnel infirmier.

Après le dépôt d'une demande de brevet, les entreprises appartenant à des femmes ont des taux de croissance des revenus plus faibles que ceux des entreprises appartenant à des hommes

En moyenne, les entreprises qui déposent des demandes de brevet ont des taux de survie et de croissance des revenus plus élevés que les entreprises qui n'exercent pas d'activité de brevetage. L'étude intitulée « [Rendement des entreprises appartenant à des femmes qui exercent des activités de brevetage](#) » révèle qu'il y a des écarts en matière de rendement entre les entreprises appartenant à des femmes et celles appartenant à des hommes, après le dépôt d'une demande de brevet. Bien que de 2001 à 2014, les taux de survie et de croissance de l'emploi étaient semblables cinq ans après le dépôt d'une demande de brevet, le taux de croissance des revenus pour les entreprises appartenant à des femmes était inférieur de 3,1 points de pourcentage à celui des entreprises appartenant à des hommes qui exercent des activités de brevetage. De plus, comparativement aux entreprises appartenant à des hommes, les entreprises appartenant à des femmes qui exercent des activités de brevetage étaient de taille plus petite et étaient moins susceptibles d'effectuer des activités de recherche et de développement, mais étaient plus susceptibles d'être rentables.

Les écarts liés à la croissance des revenus donnent à penser qu'il pourrait y avoir des différences entre les entreprises appartenant à des hommes et les entreprises appartenant à des femmes (p. ex. accès à du financement et occasions d'acquisition de connaissances) et que ces différences pourraient avoir une incidence sur le type d'inventions réalisées par des entreprises appartenant à des femmes et sur leur capacité à les commercialiser avec succès.

Les emplois dans le milieu universitaire figurent parmi les postes les plus courants exercés par les titulaires d'un doctorat

Les programmes menant au doctorat sont souvent conçus pour former les diplômés à des postes universitaires, ce qui se reflète dans les données de l'article intitulé « [Emplois les plus courants exercés par les titulaires d'un doctorat selon le domaine d'études détaillé](#) », qui a examiné cette question à l'aide de données de 2021. Parmi

les 56 disciplines étudiées par les hommes, 36 des emplois les plus courants et 15 des emplois se situant au deuxième rang en importance étaient ceux de professeurs et chargés de cours au niveau universitaire. Parmi les 56 disciplines étudiées par les femmes, les résultats étaient pratiquement identiques : 35 des emplois les plus courants et 15 des emplois se situant au deuxième rang en importance étaient ceux de professeures et chargées de cours au niveau universitaire.

En ce qui concerne les disciplines les plus fortement associées aux postes de professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire, les femmes titulaires d'un doctorat étaient généralement moins susceptibles que leurs homologues masculins d'être employées comme professeures et chargées de cours au niveau universitaire en 2021. Par exemple, les cinq disciplines les plus fortement associées aux postes de professeures et chargées de cours au niveau universitaire chez les femmes étaient celles de l'administration/gestion commerciale (général) (68,7 %), des sciences infirmières/infirmière autorisée (61,0 %), du travail social (général) (56,6 %), des mathématiques (général) (56,2 %) et de la science de l'exercice et kinésiologie (52,7 %). En revanche, les cinq disciplines les plus fortement associées aux postes de professeurs et chargés de cours au niveau universitaire chez les hommes étaient celles du commerce (général) (74,2 %), de la finance (général) (69,2 %), de la science de l'exercice et kinésiologie (69,0 %), de l'administration/gestion commerciale (général) (68,7 %) et de la communication (général) (66,4 %).

Ces constatations éclairent les décisions des étudiants qui souhaitent obtenir un doctorat en ce qui concerne le type de professions qu'ils pourraient s'attendre à occuper.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Il est maintenant possible de consulter le numéro de septembre 2024 de *Rapports économiques et sociaux*, vol. 4, no 09 (36280001), qui comprend les articles intitulés « [Utilisation de la main-d'œuvre chez les hommes canadiens ayant fait des études en sciences infirmières](#) », « [Emplois les plus courants exercés par les titulaires d'un doctorat selon le domaine d'études détaillé](#) », « [Rendement des entreprises appartenant à des femmes qui exercent des activités de brevetage](#) », « [Exposition à l'intelligence artificielle dans les emplois au Canada : estimations expérimentales](#) » et « [L'apport de main-d'œuvre immigrante hautement qualifiée ou peu qualifiée à l'économie canadienne](#) ».

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).